



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 4 mai 2023
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS

Nombre de membres 14
Etaient présents : 11 membres – 1 procurations – 12 votants

Administration générale - Finances

293/2023 Adhésion des organismes

M. Jean-Marc BURRUS expose :

La Communauté de Communes du Val d'Argent adhère à un certain nombre d'organismes pour lesquels le Conseil Communautaire doit valider l'adhésion : ci-dessous la liste des adhésions proposées ainsi que la cotisation pour l'année 2022 à titre d'information.

Nom de l'organisme	Cotisation 2022
Agence Départementale pour l'Aménagement et l'Urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR)	2 000,00 €
Association Départementale pour la Promotion du Ski de Fond du Haut-Rhin (ADPSF)	100,00 €
Assemblée des communautés de France (ADCF)	1 011,04 €
Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)	1 589,00 €
Agence de Développement d'Alsace (ADIRA)	70,00 €
Agence Culturelle d'Alsace (ACA)	15,00 €
Association des Maires de France (AMF)	452,56 €
Association des Maires Ruraux de France (AMRF)	111,00 €
Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM)	649,03 €
Association des Maires du Haut-Rhin (AMHR)	354,28 €
Association des communes forestières d'Alsace	402,18 €
Association du Massif Vosgien	60,00 €
Association des Hommes et des Arbres Les racines de demain	48,00 €
Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières Grand Est	126,28 €
Association Pôle véhicule du futur	600,00 €
Syndicat National des Téléphériques de France-Domaines skiables	100,00 €
Initiative Alsace Centrale	150,00 €
Agence Territoriale d'Ingénierie Publique	794,00 €
Parc Régional du ballon des Vosges	1 263,78 €
TOTAL 2022	11 818,15 €

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré,

- APPROUVE les adhésions aux organismes ci-dessous :

Agence Départementale pour l'Aménagement et l'Urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR)
Association Départementale pour la Promotion du Ski de Fond du Haut-Rhin (ADPSF)
Assemblée des communautés de France (ADCF)
Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)
Agence de Développement d'Alsace (ADIRA)
Agence Culturelle d'Alsace (ACA)
Association des Maires de France (AMF)
Association des Maires Ruraux de France (AMRF)
Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM)
Association des Maires du Haut-Rhin (AMHR)
Association des communes forestières d'Alsace
Association du Massif Vosgien
Association des Hommes et des Arbres Les racines de demain
Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières Grand Est
Association Pôle véhicule du futur
Syndicat National des Téléphériques de France-Domaines skiables
Initiative Alsace Centrale
Agence Territoriale d'Ingénierie Publique
Parc Régional du ballon des Vosges

- AUTORISE le Président à remplir toutes les formalités en vue de l'exécution de la présente délibération

Délibération adoptée à l'unanimité (12 voix pour)

Le secrétaire de séance,

Thomas GOTTELMANN



Le Président,

Jean-Marc BURRUS